



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et les vingt décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel à Montfort sur Argens, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Jacqueline ROLFE, Jean GRIMALDI, Michèle TRUC, Roselyne BIGI, M. Joseph GALLUZZO, Laurent REMY, Patrice BURLANDO, Laurent JANVRIN, Pierre BONNET, Delphine DELSARTE, Olivier DEBOURREZ, Dominique LIAUTAUD, Charlotte FABRE

Absents excusés : néant

Procurations : néant

Madame DELSARTE Delphine a été nommée secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Conseil Municipal du 28 Novembre 2023
2. Compte rendu des Commissions Communales

#### FINANCES LOCALES

1. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
2. Demande de subvention aménagement PALUD au titre de la DSIL 2024

#### FONCTION PUBLIQUE

3. Modification du temps de travail d'un emploi
4. Recrutement d'une aide administrative en activité accessoire service jeunesse

#### COMMANDE PUBLIQUE

5. Sortie de la ville de Cogolin du groupement de commande SIVAAD
6. Autorisation de signatures des procédures passées dans le cadre du groupement de commandes SIVAAD

#### DOMAINE ET PATRIMOINE

7. Convention d'usage de la parcelle D n° 1030
8. Questions diverses
9. Informations diverses

---

Monsieur le Maire demande à retirer le point 5 de l'ordre du jour et à rajouter le vote de l'Avenant 1 pour le Lot1 du MAPA2022-004,

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### 1. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver le procès-verbal du conseil municipal en date du 28 novembre 2023

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### 2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

**Commission scolaire (pour D. LIAUTAUD)** participation des classes de maternelles de l'école Octave VIGNE à une exposition du centre d'art de la falaise à COTIGNAC le 8 décembre. La nouvelle aire de jeux, destinée aux plus jeunes, est en service dans les jardins de la Mairie. Marché de Noël dans l'enceinte de l'école ce vendredi dès 16h 30.

**Commission associations et vie culturelle (J. ROLFE)** Animation de contes à la médiathèque, dans le cadre du CCAS des ateliers mis en œuvre avec ateliers physiques destinés aux seniors, ateliers nutrition. Au premier trimestre 2024 sont prévus des ateliers stimulation de la mémoire.

**Commission Urbanisme (F. ROUSTANG)** procédure pour rétablir le PLU en cours suite à la loi climat et résilience. Un nouveau décret impose un rapport relatif à l'artificialisation des sols, nous serons assistés par le cabinet BEGEAT pour cette procédure. Un appel à projet est en cours pour les Remises, il doit être mis en ligne prochainement sur le site de la commune avec un retour au 15 mars 2024. L'application COVOIT'ICI est remplacée par CAROS, des dépliants sont à disposition à l'accueil de la Mairie à ce sujet.

**Commission Travaux (L. JANVRIN)** : Rideaux posés à la salle des fêtes, le chantier des remises a bien démarré le suivi de chantier se passe très bien, fin des travaux estimé pour l'automne 2024. Projet de la Palud, nous allons rajouter des WC publics, un abri à vélo, un point de distribution d'eau et des arbres pour apporter de l'ombre.

**Commission environnement (L. REMY)** sur les déchets on continue d'observer le bon fonctionnement du tri, avec le SIVED on met en place la récupération des sapins pour valorisation par broyat. Avec les services techniques nous réfléchissons sur le fleurissement avec un apport faible en eau, début décembre élagage du platane de la PALUD.

**Commission finances (C. FABRE)** Satisfaction générale des commerçants pour le marché de Noël, on pourrait réitérer les autres années voire même plus tôt dans l'année sur une autre thématique.

## FINANCES LOCALES

### 3. Prise en charge des dépenses d'investissement avant vote du Budget Primitif 2024

Opérations		Articles	Autorisations de crédits 2023
101	Hôtel de ville	2183	8 000.00 €
108	Ecole	2184	30 000.00 €
109	Services Techniques	21578	10 000.00 €
118	Chemins communaux	2151	30 000.00 €
204	MANTERO	2135	30 000.00 €
ONA	EPF Vargiu	203	50 000.00 €
	Subventions arbres	20421	10 000.00 €
	Eclairage Public	204182	40 000.00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>208 000.00€</b>

**Vote : Adopté à l'unanimité**

### 4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA PALUD AU TITRE DE LA DSIL 2024

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace de la PALUD, Monsieur le Maire propose de modifier le montant sollicité auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2024 à hauteur de 67 077.14 €. Cette subvention en complément de celles accordées par le Conseil Départemental du Var et la Communauté d'agglomération de la Provence Verte permettrait de développer et structurer l'espace notamment par l'installation d'emplacements de covoiturage, de raccordements destinés aux véhicules électriques, d'un abri à vélos, d'un quai-bus, de cheminements piétons permettant de rejoindre par une voie communale le quartier résidentiel des Lônes, d'un aménagement de l'espace avec végétalisation, de la mise en lumière de l'espace de stationnement, de vidéoprotection et de sanitaires publics.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

## FONCTION PUBLIQUE

### 5. RECRUTEMENT D'UNE AIDE ADMINISTRATIVE EN ACTIVITE ACCESSOIRE SERVICE JEUNESSE

La prise de fonctions du nouveau directeur de la jeunesse demande un accompagnement pour poursuivre la gestion du service et les projets engagés depuis plusieurs mois. Ce besoin nécessite une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales. Cette aide peut être apportée par un personnel qualifié, en poste permanent dans une autre collectivité, sous conditions d'être exercée sous le régime de l'activité accessoire quand la quotité globale de travail n'excède pas 115 % du temps de travail réglementaire et que l'agent concerné obtienne l'autorisation de son employeur.

Monsieur le Maire propose ainsi de renouveler le recrutement d'un agent de catégorie B au titre d'une activité accessoire, en la personne de DELPHINE BLANC dans la limite de 15 % du temps de travail réglementaire sur la période courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et de fixer la rémunération de l'agent à recruter à un forfait horaire de 23 € Brut / heure.

**Vote : Adopté à l'unanimité**



## COMMANDE PUBLIQUE

### 6. SORTIE DE LA VILLE DE COGOLIN DU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SIVAAD

Monsieur le Maire propose de délibérer sur la sortie de la commune de COGOLIN du groupement de commandes du SIVAAD suite à la demande émise par la commune.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

### 7. AUTORISATION DE SIGNATURE DES PROCEDURES PASSEES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES SIVAAD

La commune de Montfort sur Argens est adhérente du SIVAAD depuis le premier janvier 2015. Le SIVAAD, agissant en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var, a engagé une procédure d'appel d'offres pour les marchés exécutables pour la période 2024-2025 concernant des marchés de : Fournitures de librairies, papeterie, scolaires et mobilier, Fournitures d'habillement, articles chaussants, accessoires et EPI, Fournitures de produits, accessoires, équipements d'entretien, de nettoyage et d'hygiène, Fournitures de matériaux, matériels et d'équipements pour les services techniques. Monsieur le Maire demande à pouvoir revêtir de sa signature les différentes pièces formant les marchés 2024-2025 concernant les marchés susnommés.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

## DOMAINE ET PATRIMOINE

### 8. CONVENTION D'USAGE DE LA PARCELLE D N°1030

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a délibéré pour autoriser la vente de la parcelle D N°1031 où se situe l'ancien appartement de la Poste. Suite à la rencontre des acquéreurs, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de leur accorder un droit d'usage de la parcelle attenante D N°1030 qui accueille un transformateur électrique Pour une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois tacitement.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

### 8. AVENANT 1 AU LOT 1 MAPA2022\_004 REHABILITATION DE L'EHPAD LES TEMPLIERS

Le Conseil Municipal ayant accepté de rajouter ce point à l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose de lui permettre de signer l'Avenant N°1 au LOT 1 attribué à l'entreprise VERRECCHIA afin de procéder à des travaux supplémentaires pour un montant de 18 144.00 € HT soit 21 772.80 € TTC, ce qui représente une variation de 17.883 % du montant du marché initial.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

### 9. QUESTIONS DIVERSES

Néant


### 10. INFORMATIONS DIVERSES

Rapport de l'INSEE suite au recensement de la population correspondant à la situation de 2021 : la population est désormais de 1493 habitants.

Vœux du Maire le 5 janvier à 18h30 à l'Espace André PAUL

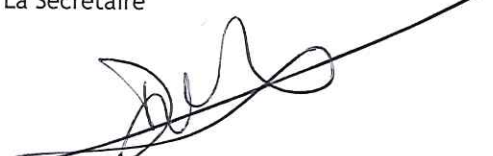
La séance est levée à 19 h 20

Le Maire



Eric AUDIBERT

La Secrétaire



Delphine DELSARTE

Affiché le

